

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclamations . . . 30
Faits divers . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus ;

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

ABONNEMENT.

Saumur : 30 fr.
Paris : 35 fr.
Poste : 18
En s'abonne :
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

1. L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR
30 Juillet 1882.

BULLETIN

Jamais peut-être on n'a entendu discours plus long, plus plat et plus obscur tout ensemble, que celui de M. de Freycinet. Les ministres à leurs bancs semblaient ahuris. Les interruptions partaient à chaque instant de tous les points de la salle et l'hilarité gagnait les tribunes elles-mêmes. Cette hilarité nous paraît pas absolument justifiée, et pour notre part, si peu républicain que nous soyions, nous nous sentions quelque tristesse au cœur devant ce piteux, ce navrant spectacle. M. de Freycinet a voulu diriger la question. Il a juré sa parole, sa grande parole, que jamais il n'avait songé, ni lui ni ses collègues, à une intervention en Egypte. Ce qu'il veut uniquement, c'est aider l'Angleterre à protéger le canal de Suez. Bien, il l'assure, ne pourra le faire sortir de son programme. Et si par hasard on ne lui accordait pas les crédits nécessaires pour l'occupation de certains points de ce canal, M. de Freycinet nous menace des canons anglais.

Tel est le résumé de ce honteux discours qui n'a pas duré moins d'une heure et demie. M. de Freycinet s'est plaint amèrement d'avoir été interrompu. Nous nous étions pour notre part, si peu digne que nous connaissions la majorité de cette Chambre, qu'il n'ait pas été obligé de quitter la tribune nous des huées. En terminant, bien entendu, il a posé la question de confiance, et quatre ou cinq applaudissements de mameluks seuls ont accueilli sa péroraison.

Mais la majorité, en repoussant les crédits demandés avec un chiffre écrasant, 416 contre ces crédits et 75 pour, lui a prouvé qu'il n'avait aucun droit à cette confiance.

CHUTE DU MINISTÈRE.

Le ministère est de nouveau renversé, — tout à fait renversé ; — aussi a-t-il bien peu de défenseurs dans la presse républicaine. M. de Freycinet est tombé ; la majorité est écrasante ; il n'est plus bon à rien : il était faible, indécis, maladroit ; il a causé tout le mal, en Orient et même en Occident. C'est bien aussi notre avis, — et c'est notre avis depuis longtemps, — mais pourquoi la majorité ne s'en aperçoit-elle que le jour de la défaite, lorsque le ministère a 416 voix contre lui ? La majorité est aussi faible, aussi indécise, aussi maladroite que son ministre d'hier, et le ministère de demain est fatalement condamné à toutes les hésitations, à toutes les faiblesses et à toutes les fautes.

M. Grévy n'a pas dissimulé à ses intimes que la conséquence du renversement du cabinet entraînerait la dissolution.

La Gazette de France, donnant la même nouvelle, ajoute que M. Grévy aurait dit : « Si le Sénat refuse la dissolution, je donnerai ma démission. »

Le conseil des ministres de samedi matin avait été fort agité, d'après les Tablettes. Peu s'en serait fallu que les membres du cabinet ne se pressent aux cheveux.

M. de Freycinet voulait le retrait des crédits et s'est rangé difficilement à l'avis de ses collègues qui en voulaient le maintien.

Le Journal officiel publie la note suivante qui n'est, à quelques mots insignifiants près, que la répétition d'une note communiquée par l'Agence Havas :

« A l'issue de la séance, les ministres se sont rendus à l'Élysée et ont remis leur démission entre les mains de M. le Président de la République, qui les a priés de continuer l'expédition des affaires jusqu'à la constitution d'un nouveau cabinet. »

Les combinaisons les plus fantaisistes et

aussi les plus officieuses sont mises en avant pour la formation du nouveau cabinet.

AFFAIRES D'ÉGYPTE.

Hier, dans la même journée, les dépêches ont successivement appris et démenti des propositions de paix faites par Arabi. Cette nouvelle en effet avait plus causé de surprise qu'elle n'avait trouvé de crédit. Le dictateur qui a usurpé en Egypte tous les pouvoirs n'a pas enrégimenté 40 ou 50,000 hommes pour se soumettre sans combat.

Il est possible qu'il y ait des négociations ouvertes ; mais en tout cas ces négociations sont secrètes, et plusieurs journaux anglais les démentent même formellement.

Ce qui ferait croire que la soumission d'Arabi n'a rien de sérieux, c'est que l'amiral Seymour continue ses opérations militaires qui consistent à occuper certains points stratégiques, en attendant l'arrivée de sir Garnet Wolseley qui doit commander en chef l'expédition.

Ainsi il a fait prévenir le khédive que le fort d'Aboukir pouvait inquiéter Ramleh et qu'il était nécessaire de s'en emparer. Le khédive a répondu qu'il ferait sommer la garnison de mettre bas les armes, et qu'en cas de refus il laissait toute liberté d'action à l'armée anglaise. C'est aujourd'hui lundi que les troupes britanniques doivent occuper Aboukir de gré ou de force. Si la garnison ne se rend pas, le fort sera bombardé.

A ce sujet nous devons faire observer que la presse de Londres, en grande majorité, est d'avis que l'Angleterre doit marcher en avant sans se laisser arrêter ou retarder par l'intervention de la Turquie.

La presse allemande, au contraire, est peu surprise de la décision du Sultan, comme si elle l'attendait. On sent à son langage que M. de Bismark n'y est pas étranger.

COMPARAISONS FINANCIÈRES.

Comparons, dit le *Clairon*, si vous le voulez bien, au point de vue financier, la France avec les autres nations.

	Francs.
La France a un budget de	4.040.526.000
L'Angleterre	1.938.750.000
Les États-Unis	1.525.000.000
L'Autriche-Hongrie	1.660.000.000
La Russie	2.632.000.000
L'Italie	1.540.000.000
L'Espagne	1.546.000.000
La Hollande	1.209.000.000
La Belgique	1.245.000.000
L'Allemagne	2.334.000.000

OR,

	Habitants.
La France possède	35.561.000
L'Angleterre	34.866.600
Les États-Unis	49.398.000
L'Autriche-Hongrie	37.742.000
La Russie	88.085.000
L'Italie	28.210.000
L'Espagne	16.626.000
La Hollande	4.037.000
La Belgique	5.536.000
L'Allemagne	42.727.000

DONC,

Chaque citoyen paie dans ces différents États, par tête et par an :

Le Français	F. 109
L'Anglais	58
L'Américain	59
L'Autrichien	44
Le Russe	30
L'Italien	56
L'Espagnol	33
Le Hollandais	55
Le Belge	46
L'Allemand	54

Livrons-nous à un travail analogue pour les dettes publiques, et cherchons de combien de francs de dette chaque habitant est responsable dans les différentes nations.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

CLÉRICALE !..

M^{lle} CLAIRE de CHANDENEUX.

CHAPITRE IX.

(Suite.)

Le docteur déclara que l'absence de M^{lle} Léon Bourgeal, en éloignant une précieuse garde-malade, pouvait, cependant, ne pas être préjudiciable à celui qu'elle entourait de soins si intelligents, s'il consentait à obéir, lui aussi, et à laisser acheter sa convalescence dans un indispensable repos d'esprit.

Il ajouta comme conclusion :
— Je me prive donc de la collaboration de M^{lle} Léon Bourgeal, puisque sa présence est nécessaire à votre, deux ou trois jours encore, si vous consentez à consacrer quelques loisirs de plus à notre ami commun.

Ce disant, le docteur regarda Placial de manière à bien indiquer que son acceptation lui paraissait utile.

Placial s'inclina.

Le vieillard grommela que M. Molins pouvait retourner à ses cours de médecine, que sa fidèle servante lui suffirait.

Persone ne parut attacher d'importance à une protestation, dont l'intention pouvait être discrète, si la forme en était médiocrement polie.

En fait, Geneviève, Placial et M. Cottel lui-même se sentaient soulagés de ne pas laisser l'irascible malade uniquement aux mains d'une servante plus dévouée qu'intelligente.

La pauvre Geneviève, effarée, se préparait au départ.

D'une main que l'agitation intérieure faisait trembler, le vieillard écrivit ses instructions pour elle, ses ordres pour sa fille, une lettre pour l'ambassade de France.

Munie de ce mince bagage offensif, il lui fallut prendre la route de l'inconnu, effrayé de sa responsabilité, de son ignorance, de l'éloignement.

Et surtout, surtout, le cœur déchiré de quitter Jeannine.

Que de larmes, en dévorant de caresses les fraîches joues de l'enfant, laquelle, riieuse, inconsciente, nouait ses petits bras au cou de la jeune mère !

Que de prières muettes, ferventes, en allant et venant autour de la valise ouverte où s'entassaient quelques objets de voyage !

— Le train, Geneviève ! vint dire Placial.

Il était grave, très-grave, et pourtant, pour rassurer la triste voyageuse, il s'efforça de sourire en la mettant en wagon.

— Vous êtes mon seul repos d'esprit, de cœur, lui dit-elle encore en se penchant à la portière. Songez que je vous laisse ma fille et le père de Léon.

Le voyage de Geneviève ne fut marqué d'aucun incident. A la gare de Paris, elle eut le temps de télégraphier à Léon. A celle de Calais, elle envoya un télégramme à Placial.

Elle craignait d'instinct la mer, qu'elle affrontait pour la première fois. La mer lui fut inclemente et ce fut, brisée de corps, quoique toujours vaillante de cœur, que la pauvre voyageuse débarqua à Douvres.

Peu d'heures après, elle était à Londres, et s'accordait à peine quelques instants de repos avant d'accomplir sa difficile mission.

Rechercher des Françaises inconnues et libres dans cette ville immense, où le respect de la liberté individuelle est porté jusqu'aux limites de l'in vraisemblance, c'était une entreprise bien ardue.

Toutefois la logique voulait que ce fût bien à Londres, et non en Italie, que la libre-penseuse Lucy fût venue chercher la facile consécration de son mariage.

Les consciences aveugles, mais encore timorées,

qui ont capitulé sur certains points en bravant l'autorité paternelle, vont demander le repos à une union religieuse.

Les consciences hardiment sceptiques, qui ne s'embarrassent point d'autre chose que de leur bon plaisir, se contentent de solliciter l'agrément d'une loi ouverte à tous les compromis, telle que la loi anglaise.

L'ambassade de France, alors représentée par un diplomate du plus grand monde, fit à Geneviève l'accueil distingué que les hommes bien élevés réservent aux femmes.

La lettre du père réclamant sa fille offrait une éloquence brève et frappante qui ne passa point inaperçue, qui inspira même à l'attaché qui en fit la lecture une parole toute spontanée de sympathie.

Mais, sinon pour la première fois, du moins avec une amertume nouvelle, il fallut que Geneviève reconnût combien la signature de cette lettre, en rappelant le passé politique de son auteur, nuisait brutalement à la bonne impression d'abord produite.

— Bourgeal ?... Bourgeal ?... n'est-ce pas ce révolutionnaire ardent... cet incorrigible socialiste... condamné, puis grâcié ?... le souverain croit encore aux vertus de l'amitié !... ah ! pardon, madame... s'interrompt l'attaché d'ambassade en voyant le trouble que ses réflexions.

	Francs.
La France a une dette de.....	30.997.000.000
L'Angleterre.....	19.386.000.000
Les États-Unis.....	11.150.000.000
L'Autriche-Hongrie.....	11.150.000.000
La Russie.....	6.797.000.000
L'Italie.....	10.660.660.000
L'Espagne.....	14.500.000.000
La Hollande.....	1.996.000.000
La Belgique.....	1.127.000.000
L'Allemagne.....	4.254.000.000

DONC,	
Chaque Français doit, Fr.....	859
— Anglais.....	739
— Américain.....	253
— Autrichien.....	296
— Russe.....	94
— Italien.....	365
— Espagnol.....	376
— Hollandais.....	524
— Belge.....	211
— Allemand.....	99

Ainsi, tandis que l'Allemand paie chaque année 54 fr. d'impôt et ne doit que 99 fr., le Français paie chaque année 109 fr. d'impôts et doit 859 fr. par tête.

De tous les peuples du monde, c'est le Français qui paie le plus cher, c'est lui dont la dette est la plus élevée, et ses impôts aussi bien que sa dette sont en dehors de toute proportion avec les impôts et les dettes des autres nations.

Depuis douze ans, la République possède la France. A-t-elle diminué ses charges, n-t-elle diminué ses dettes? Elle a augmenté les unes et les autres et elle continue.

Or, en 1830, lorsque Charles X fut chassé, lorsque le peuple de Paris fit de toutes les Révolutions la plus bête et la plus criminelle, la Monarchie, après quinze années, laissait un excédant de 241 millions dans le budget. Elle avait diminué les impôts de 92 millions et amorti la dette publique de 4 milliard 200 millions.

Et pourtant, la France, qui vint à elle en 1814, était autrement ruinée et amoindrie que ne l'était la France que l'on conduisit à la République en 1871.

Comparez, jugez et réfléchissez.

J. CORNELY.

Chronique générale.

PARTOUT C'EST LA MÊME CHOSE !

Comme exemple des gaspillages du gouvernement et de sa façon de pratiquer la neutralité en matière d'élection, il faut relire l'histoire de la chaudronnerie de Nevers, racontée par M. Haentjens, dans son discours de l'autre semaine, que personne n'a osé contredire.

L'homme aux petits papiers, M. Cyprien Girerd, sous-secrétaire d'Etat, était menacé dans sa candidature par un radical. Les ouvriers de la fonderie de Nevers étaient partisans du concurrent de M. Girerd. Pour le

provoquaient chez la solliciteuse.

Elle balbutia je ne sais quelle phrase pour louer le père, puisqu'il était interdit de défendre l'homme politique.

L'attaché sourit finement.

— Quoi de surprenant, madame, à ce que l'opposition filiale s'assoie à ce foyer de révolte?... Comment s'étonner de voir révolutionner un brin l'intérieur d'un politicien qui, lui, cherche à révolutionner tout un pays?... Loi du talion... dure... juste... Et pourtant, madame, abstraction faite des opinions et des actes de M. Bourgeal, nous allons employer les moyens d'action dont l'Ambassade dispose pour le remettre, si c'est possible, en possession de sa fille. Aussitôt qu'une information parviendra dans les bureaux de l'Ambassade, comptez sur nous, madame, pour la transmettre à votre hôtel.

Geneviève se retira, péniblement impressionnée; hélas! elle portait un nom que son ignorance d'enfant avait accepté sans examen.

Le coupable avait été son tuteur, M. Martel: Un égoïste!... qui passa dans la vie sans y laisser la trace du bien charitablement fait, ni des affections pieusement entretenues; qui mourut sans avoir prévu l'avenir et dont, par une punition singulière, le dernier désir ne s'accomplirait sans doute jamais.

La jeune femme frissonna. Les Ministères, les

débarrasser de cette masse d'électeurs gênants, on les a expédiés à Ruelle la veille de l'élection, en supprimant la fonderie de Nevers. Mais comme cette suppression n'aurait pu mécontenter les habitants de la Nièvre, on a remplacé la fonderie par une école de chaudronnerie, avec un nouveau personnel. On a demandé 600,000 fr. pour cette opération électorale. La majorité républicaine de la Chambre les a accordés naturellement. Mais au lieu de 600,000 fr., on en a dépensé 1,500,000, et M. Girerd, malgré cette manœuvre scandaleuse, n'ayant pas été nommé, la commission du budget vient de supprimer l'école de chaudronnerie, dont la création a été, comme l'a dit plaisamment M. Haentjens, une vraie fumisterie électorale.

Voilà comment le budget a servi, à Nevers, sans succès du reste, à la candidature officielle. On a dépensé inutilement UN MILLION CINQ CENT MILLE francs pour ne pas faire nommer le citoyen Girerd.

C'est à de pareils usages que les républicains emploient nos impôts et les ressources d'un budget qui ruinerait les contribuables.

La République française a raillé en ces termes la présence des ministres à l'inauguration de la statue de Rouget de l'Isle :

« Le zèle des membres du cabinet actuel est au moins imprudent. S'ils ont à parler au pays, ils feraient bien, sans aucun doute, d'attendre une autre circonstance. On ne les voit guère faisant figure dans une fête d'un tel caractère. On ne voit pas les meneurs de la politique actuelle évoquant les grands souvenirs de la *Marseillaise*. De leur part, une démonstration dans ce genre est tout à fait choquante. »

A ce sujet, voici un joli mot de la *Lanterne d'Arlequin* :

LES MINISTRES ROYALISTES

Oui, cela est ainsi. En effet, plusieurs ministres ayant été à Choisy-le-Roy pour assister à l'inauguration de la statue de Rouget de l'Isle, un journal républicain a intitulé un article :

Le ministère a Choisi le Roi !

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 29 juillet.

La Bourse se montre moins confiante, la liquidation commençant lundi, on réalise; les cours élevés de ces jours derniers provoquent également des ventes assez nombreuses. Aujourd'hui donc nous avons à constater une réaction sur toute la cote.

La fermeté de nos fonds publics fait place à une certaine hésitation. Le 5 0/0 approche du détachement du coupon de 1 fr. 25; on cote 115.45, 115.25 et 115.32. Le 3 0/0 perpétuel fait 81.50, 81.42 et 81.35. Quant à l'amortissable, il oscille de 81.75 à 81.72 et 81.65.

Les fonds d'Etat étrangers ont moins d'affaires, on porte toute son attention sur l'obligation égyptienne qui se traite à 265.

Les Sociétés de crédit sont plus timidement re-

Ambassades, les Tribunaux connaissent le passé de M. Bourgeal le révolutionnaire, elle seule connaissait le présent de Bourgeal le légataire infidèle !

C'est pour lui, cependant, que, soumise au devoir filial, elle se trouvait perdue dans Londres, accablée de tristesse, de fatigue, effrayée de sa solitude dans la foule remuante, ballottée sans trêve de son hôtel à l'Ambassade et de l'Ambassade à la police.

La police anglaise aurait eu le droit de se montrer récalcitrante aux vœux exprimés par M^{me} Léon Bourgeal, car aucuns papiers, aucun acte judiciaire ne les appuyait.

C'était une sœur, une fille, réclamant, au nom d'un père désespéré et au sien propre, la faveur d'être aidée dans ses recherches, guidée dans ses démarches, pour retrouver une jeune imprudente, entraînée par une dangereuse amie loin de sa famille, pour contracter à l'étranger un mariage indigne d'elle.

Sa beauté, sa douleur, l'extrême distinction de ses manières et le naïf espoir, l'ardent désir qui se lisaient dans tout son être frère et charmant, impressionnèrent on ne peut plus favorablement le colonel X..., chef de la police.

Il estima, en gentlemen accompli, que rendre un service à une femme du monde, étrangère, sans protection, serait œuvre méritoire et preuve de bonne éducation.

Il lui promit de faire des recherches, par un

cherchées, quelques-unes sont un peu lourdes en raison de l'approche de la liquidation.

De 5,390, l'action de la Banque de France s'élève à 5,400.

Le Crédit Foncier se tient à 1,455. On connaît la solidité d'organisation de cette Société et l'activité qu'elle déploie pour développer ses opérations de prêts hypothécaires. Depuis quatre ans le dividende a augmenté de 7 fr. chaque année.

Les obligations 4 0/0 émises à 480 fr. et par coupons de 96 fr. donnent un intérêt de 20 fr. net d'impôts.

Bonne tenue des Magasins Généraux de France et d'Algérie à 550.

L'activité dont fait preuve le Comptoir Industriel de France et des Colonies lui attire une grande quantité d'affaires. On recherche surtout avec un empressement bien justifié les actions de Malétra et les obligations des Messageries Fluviales de Cochinchine pour les mettre en portefeuille.

L'action de la Société Française Financière est très-ferme, on la demande à 580.

Le Suez ouvre à 2,565 et descend à 2,525. Le Panama reste à 2,565 et descend à 2,525. Le Panama reste à 537.50.

Lyon, 1,645; Orléans, 1,342.50.

Chronique militaire.

Les grandes manœuvres de cavalerie du camp de Châlons ont commencé il y a trois jours; mais, dès le 26, les quarante-huit escadrons et les six batteries à cheval ont occupé leurs cantonnements. Le général directeur et les généraux commandant les divisions de brigades ont parcouru pendant la journée les différents villages occupés par les troupes.

Tout le monde est arrivé en excellent état. Cependant on peut affirmer que quelques régiments de cavalerie ont forcé la note pendant la période de préparation aux manœuvres et qu'ils ont été mis en route après avoir imposé aux chevaux un travail excessif, et qui n'a rien de conforme aux prescriptions du nouveau règlement sur les exercices de cavalerie.

Beaucoup d'officiers généraux et supérieurs appartenant aux divisions de cavalerie, qui ne manœuvrent pas cette année, ont demandé et obtenu l'autorisation de se rendre au camp de Châlons pour étudier l'application des nouvelles manœuvres.

Le général Chanzy, commandant le 6^e corps d'armée, vient s'installer avec toute sa famille au camp. Il fait préparer les vingt-huit baraques qui composent l'ancien quartier Impérial : le général prolongera son séjour jusqu'à la fin des manœuvres, que dirige le général de Galliffet.

Le duc d'Aumale est attendu.

La tenue des officiers est très-correcte : ils ont observé les recommandations du général-directeur. On constate cependant encore quelques kékis à six ponts; ils ne tarderont pas à disparaître.

Les officiers sont pleins d'entrain : c'est plaisir que de voir l'ardeur des capitaines, lieutenants et sous-lieutenants. On peut être certain que l'avenir nous réserve une cavalerie qui ne le cédera en rien à celle des Allemands.

agent, dans les quartiers de Londres obscurs ou retirés, où des voyageuses, désireuses de demeurer inconnues, avaient pu demander un discret asile, tandis qu'elle-même, munie d'un mot d'introduction, — sorte de sauf-conduit très-respecté là-bas, — visiterait les hôtels de la grande capitale.

Et ce n'était pas une mince besogne!... dont le colonel X... ne lui dissimula pas les longueurs; pas plus qu'il ne lui cacha les prodigieuses facilités des usages anglais pour la célébration d'un mariage.

Trois jours suffirent, lui dit-il, pour obtenir la légalisation de cet acte; trois jours, un peu d'argent, des témoins complaisants et une conscience large qui ne recule pas, au besoin, devant un faux serment.

Un faux serment?... Lequel? interrogea Geneviève.

L'assurance d'habiter depuis vingt et un jours sur la paroisse et d'être majeurs. En payant un peu plus, quinze jours de résidence seulement. D'ailleurs, ni publicité, ni affichage. Pas de consentement de parents à produire. Pas de pièces à fournir pour établir l'identité des conjoints. Madame, l'Angleterre est le pays de la bonne foi.

Nos nationaux ne se trompent que rarement entre eux. Il est regrettable que ce soient nos voisins — et principalement nos voisins d'Outre-Manche, les Français, — qui viennent mettre à profit chez nous l'élasticité d'une loi toute de confiance.

Chronique Locale et de l'ouest.

A l'Exposition industrielle de Niort, notre concitoyen, M. Menier-Guérin, a obtenu, à Saumur, a obtenu une médaille d'argent d'appoint à tous systèmes de couverture, les crochets ont été reconnus de conversion, parce qu'ils présentent une supériorité de facilité de pose incontestable.

Au concours de Nantes, ces mêmes crochets ont obtenu un prix unique sur quatre autres systèmes différents.

M. Clément, fabricant de filets et étuis de pêche à Saumur, a obtenu, à l'Exposition de Niort, également une médaille d'argent pour le fini et la perfection qu'il apporte dans tous les articles de fabrication.

La distribution des prix aux élèves de l'Ecole Chrétienne, dirigée par les Frères, aura lieu jeudi prochain 3 août, à 4 heures, dans la cour d'honneur de l'Institut Saint-Louis.

AVIS AUX SOUTIENS DE FAMILLE.

Un jeune militaire du 123^e de ligne, obtenu, à titre de soutien de famille, un congé de trois mois, puis une prolongation de trois autres mois pour les passer dans sa famille qui habite Bauchène.

Au lieu d'être un soutien de famille, l'acceptation vraie du mot, ce jeune militaire était plutôt le fléau de la sienne. Il travaillait pas, fréquentait les lieux mal mérités, les cabarets borgnes. Il se mettait en tels états que sa conduite ne tarda pas à être signalée à l'autorité.

Ses chefs, prévoyant sans doute que cela restait plus longtemps ainsi, il perdrait complètement le goût de la cuisine militaire de lui envoyer l'ordre d'avoir à rejoindre son corps.

Jeudi dernier, la gendarmerie de Trébray est venue lui remettre sa feuille de route avec un ordre immédiat.

Avis aux soi-disant soutiens de famille qui se trouveraient dans le même cas !

LE TRAITEMENT DES FACTEURS.

La commission du budget propose de modifier ainsi le traitement des facteurs :

Les facteurs des postes qui reçoivent un traitement de début de 900 fr., avec augmentation de 100 fr. tous les cinq ans, auront dorénavant un traitement minimum de 4,000 fr., et un avancement de 400 fr. tous les deux ans.

L'indemnité de frais de séjour de 400 fr., à laquelle ne participent pas les facteurs chargés d'un quartier de distribution, sera accordée à tous indistinctement.

Enfin, l'indemnité allouée pour frais de premier établissement sera portée de 80 à 80 fr.

La situation des facteurs des télégraphes

— Hélas!... et d'imprévoyance aussi!... soupire la jeune femme en prenant congé de l'obligé directeur de la police, lequel faisait réellement pour elle, et par pure sympathie, bien plus que par usages internationaux ne l'obligeaient à faire (A suivre.) CLAIR DE CHANDRE.

Nouvelles à la main.

— Alors les ministres ne s'en vont pas ?
— Non. Il se contentent de protester.
— Je ne m'étonne plus qu'ils se montrent acharnés après le catholicisme.
— ?
— Ce sont des ministres protestants.

En tournée électorale :
M. X... s'adresse à un paysan, grand moment d'élection; il ouvre sa tabatière et lui offre une prise de tabac.

Le paysan répond avec tranquillité :

— Non, pas une prise, — un bureau !

Entre boulevardiers :
— Pourquoi ne viens-tu pas chez moi ce soir ?
— Pourquoy ne viens-tu pas chez moi ce soir ?
C'est un véritable artiste.
— Laisse-moi donc tranquille avec ton feu !... il friso... le ridicule !

réglée de la manière suivante: Traite-
ment minimum, 4,000 fr. au lieu de 800 fr.
Traitement maximum, 4,500 fr. par éche-
lon de 100 fr. tous les deux ans au mini-
mum, tous les trois ans en moyenne. En ou-
tre, l'indemnité de frais de séjour à Paris
sera maintenue à 200 fr.
L'habillement et l'indemnité de chaussure
de 50 fr. seront fournis comme par le passé.

ANGERS.

La vol de l'hôtel des Postes. — Vendredi,
dans l'après-midi, des perquisitions ont été
faites à l'hôtel des Postes. Nous ignorons
les résultats de cette enquête judiciaire.

Un de nos confrères, dit l'*Etoile*, évalue à
quelques milliers de francs seulement les
sommes détournées à la Poste. Nous ne lui
conseillons pas de s'engager à payer les dif-
férences entre 6,000 francs et le chiffre
exact du vol.

Les pertes subies par deux seulement des
personnes intéressées dans la question s'élev-
ent à 5,850 francs.

Il y a certainement plus de deux volés.
Le *Patriote*, officiellement renseigné, ac-
cuse 29 chargements.
Et ce n'est pas tout!

L'*Etoile* annonce que M. l'abbé Menard,
ancien élève du petit séminaire de Monga-
non, missionnaire dans le centre de l'Afri-
que, vient d'être massacré par les sauva-

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire*:

« Jusqu'où peut aller l'idiotisme répu-
blicain!

« Tout le monde sait qu'au printemps
dernier un millier de courageux Français,
de tout âge et de toutes conditions, sont allés
en pèlerinage aux Lieux saints.

« Un de nos compatriotes, habitant les
environs de Limeray, a eu l'heureuse for-
tune d'être de ce nombre.

« Depuis son retour, un républicain du
village a passé ses jours et ses nuits à colpor-
ter de village en village, de fermes en fer-
mes, que cet homme de bien, que toute la
couraine connaît, n'est allé à Jérusalem
pour nous citer les termes d'une lettre que nous
avons citée dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :
« pour fomentier les massacres
d'Alexandrie en Egypte. »

« A coup sûr, nous ne perdrons pas
notre temps et notre encre à défendre l'ho-
norable pèlerin que vous décriez, — il n'en
a nul besoin. — Nous ne vous dirons qu'un
seul mot: « Continuez à enseigner que
Jérusalem est en Egypte au lieu d'être en
Syrie, et vous aurez bientôt fini par être jugé
apprécié à votre juste valeur. — Ch. de L. »

Dans un seul département, le départe-
ment du Cher, le nombre des instituteurs
adjoints et des institutrices adjointes qui
n'ont pas de brevet s'élève à cinquante-
deux. Le même fait se produit dans presque
tous les départements. Le gouvernement n'a
pas un personnel suffisant pour la révolu-
tion scolaire qu'il veut opérer.

A L'ÉCUYER FIDÈLE

Pastilles du Sérail

ASSORTIES

Classiques et | Conditions de faveur pour
gratuits. | les pensionnaires de jeunes
demoiselles.

On reprend la marchandise si le consommateur
n'est pas satisfait.

Nom d'un petit *Bonhomme saumurois*! il
est... joliment en colère le *Courrier* de
Saumur!

Tellement en colère, à en juger par ses
hoquets, qu'un coup de sang nous eût paru
le dessein des cartes.

Mais non, rassurez-vous, bonnes gens.
Tout cela se bâcle et s'écrit le plus tranquille-
ment du monde, entre deux bocks et quel-
ques cigarettes. Simple affaire de métier,
aujourd'hui, demain, tous les jours.

Il s'agit de donner la pâtée à un certain
public selon un certain goût qu'on lui sup-
pose, ou qu'on veut lui faire prendre.

Et cela se fait bourgeoisement, mécani-
quement, comme une règle de trois, comme
on met ses bottes, comme on panse le matin
son cheval ou son perroquet; ou mieux en-
core la volaille avec une gavageuse.

Certain public aime le ruisseau; rien de
plus simple, on tire une ficelle et la bonde
se lève...

La bonde d'un certain réservoir où le rui-
seau est emmagasiné de longue date, vieille
lie rance à plaisir, toujours prête à couler,
coulant toujours et toujours la même, com-
me les soldats de l'Opéra-Comique.

Ce genre de réservoir se fabrique et se
remplit, dit-on, à Paris, et Belleville en raf-
fole.

Enfant de Saumur, nous nous plaisons à
croire que le *Courrier* chez nous se trompe
d'adresse.

Dans notre ville, où il promène son pu-
rin littéraire, y a-t-il, en somme, tant de lè-
vres que cela, même des moins délicates,
qui trouvent ragoûtant d'y boire?...

En tous cas, le spectacle est curieux de
voir ce gentilhomme de lettres défonçant son
tonneau en l'honneur des dames.

Dormez en paix, nobles châtelaines du
Collège modèle, le torrent protecteur circule
autour de vous!

Épais, profond, infranchissable; aux
seuls parfums qui s'en exhalent, le clercal
félon recule épouvanté.

Mais qu'en dites-vous, du haut de vos
lourelles? Avez-vous provision de sels et de
Bully?

Seriez-vous curieuses de remonter jus-
qu'à la source? Attention! L'acide phénique
est de rigueur.

Cette source est un vase. Disons une
« urne » pour être poétique et ne pas effa-
roucher les oreilles sensibles. Le contenu
en est du plus haut goût.

« Sextuple idiot!... » (c'est à nous, s'il
vous plaît, que ce discours s'adresse). Pour-
quoi *sextuple*? Il y a là évidemment quelque
finesse du métier. Mais laquelle?...

Hélas! aux jours de notre adolescence,
que n'ai-je suivi, comme vous, jeunes élè-
ves, un cours de haute littérature! Ce
« sextuple » si profond, si malin, n'aurait
sans doute aucun secret pour moi.

Et la clef m'en échappe! Vous m'en voyez
inconsolable. Si vous la devinez, ou si on
vous la donne, vous m'en ferez part, n'est-ce
pas?

Va donc pour le « sextuple »; tel est le
bord cabalistique de la terrible faïence que
le *Courrier* brandit de nouveau par la fen-
être de son cabinet, rue Saint-Jean, n° 46.

« Un conseil toutefois », dit-il en rabat-
tant ses manches, « fais-toi pratiquer une
saignée », — « bondieusard, bête, imbécile,
crétin, avorton, etc. »

Ces aimables saillies d'une conversation
vive et animée ne sont rien encore auprès du
bouquet de la fin.

C'est ici que la faïence joue un rôle fon-
damental.

« Prends un lavement!... » Mille par-
dons, belles dames. Mais, que voulez-vous?
Pour rendre grâce à qui de droit, n'est-il
pas à propos que vous sachiez, « textuelle-
ment », avec quel soin guerrier on veille au-
tour de vous.

Car enfin c'est votre paladin qui s'arme
ainsi pour vous défendre. C'est lui qui me
vise avec cette machine-là, pour que je la
prenne, et de sa main apparemment. Quant
à moi, je vous jure mes grands dieux que
je n'en possède pas.

« Avale une purge!... » Oh là là! (*Ef-
froi général.*) Mais non, de grâce, calmez-
vous; n'ayez pas peur, restez, ne fuyez pas.
Je vous assure que je ne l'ai pas prise.

« Et applique-toi à te maintenir le ven-
tre libre. Peut-être jugeras-tu plus saine-
ment. »

Ouf! c'est fini:
Remettons-nous, mes sœurs, d'une alarme si chaude.

Un peu d'eau de Cologne, et il n'y paraî-
tra plus.

Mais quelle parole d'or, jeunes élèves, —
j'entends la dernière de cette admirable pé-
roraison, — parole à conserver, comme un
trésor inestimable, dans la gibecière de votre
mémoire!

Vous allez faire « supérieurement » toute
espèce de belles études « supérieures », phi-
losophie, morale universelle, morale civi-
que, morale particulière, *ad libitum* comme
de juste, et complètement indépendante.

Science de vos origines, sans Dieu bien
entendu (juste ciel! j'aperçois dans un bois
vos arrière-grands-mères!);

Histoire, géométrie, astronomie, physi-
que et chimie, géologie, paléontologie...
Que sais-je?...

Tout, en un mot, excepté du catéchisme.

Ah! quels puits et quels astres de science
vous allez devenir! Heureux parents, heu-
reuse France, heureux, généreux, glorieux et
immortels fondateurs!

Mais prenez-y bien garde, sans un « ju-
gement sain », bonsoir les voisins, adieu le
résultat de vos belles études!

Sans cela, toute cette science confuse, en-
tortillée, plus embrouillée dans votre cer-
veau qu'un écheveau sous les pattes d'un
chat, ne vaudra pas un pot au feu cuit à
point, ou une chaussette bien raccommo-
dée.

Le *Courrier*, par bonheur, a pensé à tout.
Grâce à lui, trop heureuse jeunesse, le « ju-
gement sain » n'est plus cet oiseau bleu, si
difficile à rencontrer. Simple affaire d'esto-
mac, l'âme et le corps, en bonne philoso-
phie, ne faisant qu'un. Corps libre, juge-
ment sain. Recette infallible; et votre aimable
avocat nous la donne pour rien. Puis-
sions-nous tous en profiter! Avis à M^{me} l'E-
conome de l'établissement.

O liberté de la presse! Et il y a des mé-
chants qui médisent de toi!

Aussi, à la réflexion, vous ne sauriez
croire combien je me sens réconcilié avec le
Courrier.

Son procédé assez vif m'avait d'abord
causé une certaine inquiétude.

Quel gaillard! me disais-je. Et comment
m'y prendre pour combattre avec lui à ar-
mes égales.

S'il aime, en fait de *pointes*, à manier
celles que Molière donne à ses matassines,
je suis tout à fait neuf en ce genre d'es-
crime.

Lutter de papier?... c'est un gros risque.
S'il allait me planter au nez celui de M. Mar-
gues!

Et pas du tout, nous voilà quittes, et tout
s'est bien passé. J'ai reçu un excellent con-
seil. J'ai saisi l'occasion de vous en faire
part. Conscience d'un devoir accompli, et
impression durable d'une douce gaieté,
n'est-ce par le bilan d'une excellente jour-
née?

Vivez donc heureux, ô *Courrier*, et que
vos flots impétueux, tous pleins des semen-
ces et des parfums de l'avenir, enlacent à
jamais le collège modèle de nos jeunes
filles.

Pour prix de vos loyaux services, puis-
siez-vous y occuper bientôt la chaire de mo-
rale ou de littérature!

Vous avez bien voulu vous plaindre de
mon silence. Hélas! distrait par d'autres
soins et n'ayant pas comme vous l'artillerie
toujours en main pour asperger le public de
mes eaux de toilette, j'ai dû vous faire atten-
dre!

Mais si, en fin de compte, vous n'avez
rien perdu pour attendre, de quoi vous
plaindre?

Soyons amis, Cinna, c'est moi qui l'en convie!
En avant, deusse!

(La toile tombe.)

Nous relevons dans l'*Estafette* le petit en-
trefilet ci-après, sur lequel nous appelons
la sérieuse attention de nos chasseurs:

« Encore quelques semaines, et le fusil
sur l'épaule, on pourra battre les champs et
reprendre la vie active et saine du chasseur.
Nous ne saurions trop engager les disciples
de saint Hubert à profiter de ces derniers
jours de repos pour lire attentivement l'*Al-
bum Galand*. Ils y trouveront nombre de
conseils pratiques et d'indications intéres-
santes et curieuses sur le choix d'un fusil,
les calibres, le poids des armes, la longueur
des canons, etc., etc., le tout écrit dans une
langue sobre, pleine d'humour, et avec la
haute compétence qui distingue M. Galand
et en a fait le premier de nos armuriers
français. Disons aussi que M. Galand, dans
le but patriotique d'inspirer le goût des ar-
mes et du tir à ses compatriotes, leur en-
voie gratuitement, sur leur demande, cet
utile ouvrage. »

Publications de mariage.

Jean-Victorin Pacreau, batteur d'étain, et Marie
Touchet, couturière, tous deux de Saumur.

Eugène-Pierre Rolland, caissier, de Saumur, et
Marie Drouault, sans profession, de Saint-Lambert-
des-Levées.

Auguste Boiteux, cavalier de manège, et Augus-
tine Grignon, liégière, tous deux de Saumur.

Jean Rabin, cultivateur, de Dampierre, et

Louise-Augustine Lenoble, chapeletière, de Sau-
mur.

Ernest Gellusseau, négociant, de Saumur, et
Louise-Joséphine-Augustine Voisin, sans profession,
de Saint-Nicolas-de-Bourgueil.

CONSEILS ET RECETTES.

Le cassis. Propriétés diverses. — Le cassis,
ce petit arbuste à fruits noirs et aromatiques,
n'a pas d'autre utilité que de fournir aux
dames une liqueur agréable, à nos viveurs
un mélange pour leurs apéritifs divers: son
rôle hygiénique n'est pas complètement à
dédaigner.

La feuille du cassis est un excellent vul-
néraire: appliquée sur les plaies, elle les
cicatrise rapidement en faisant disparaître
la purulence. Pour l'employer verte, on la
hache et on la broie comme les feuilles de
persil et on l'applique ainsi sur la plaie.

Pour l'utiliser sèche, on doit, avant de
s'en servir, l'immerger dans l'eau tiède.

Pour les conserver, on recueille les feuil-
les de cassis pendant l'été, au moment où
elles sont gonflées de sève, et on les fait en-
suite sécher à l'ombre.

Ces feuilles sont, en outre, un excellent
succédané du thé. Utilisées en infusion, soit
fraîches, soit séchées, elles procurent une
boisson agréable au goût et propre à faci-
liter la digestion.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 30 juillet 1882.

Versements de 177 déposants (59 nouveaux),
19,007 fr. » c.

Remboursements, 14,825 fr. 45 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret,
au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs
de Doué-la-Fontaine, de Martigné-Briand,
de Vihiers, de Trémont, de Coron, de
Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de
Brézé, de Fontevault, de Varennes-sous-
Montsoreau, d'Allonnes et de Saint-Lambert-
des-Levées.

Nous rappelons à nos abonnés que la Conférence
de Saint-Vincent de Paul de Saumur possède une
bibliothèque, bien montée, qu'elle met à la dispo-
sition des familles chrétiennes de cette ville.

Le siège de la bibliothèque est situé rue Basse-
Saint-Pierre, n° 6. — Elle est ouverte le mardi et
le samedi de chaque semaine, de deux heures à
trois heures du soir.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. l'abbé
JUBEAU, directeur de la bibliothèque.

Bibliographie.

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de
1 mètre de circonférence, imprimé en 13 cou-
leurs. Prix: 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLAMMARION (CAMILLE). — *Astronomie Popu-
laire*. 2 vol. grand in-8° illustrés de 260 gravures,
7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix:
20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par CH.
D'ORBIGNY, avec la collaboration de membres de
l'Académie des sciences. Nouvelle édition, com-
prenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas,
contenant 340 planches, soit environ 1,000 sujets
coloriés. Prix, broché: 480 fr. payables 15 fr. par
mois.

LAROUSSE (PIERRE). — *Grand Dictionnaire Uni-
versel du XIX^e Siècle*. 16 vol. in-4°. Prix: 600 fr.,
payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection com-
plète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI,
HAYDN, MOZART et WEBER; 11 volumes grand for-
mat (1,700 pages), magnifiquement gravés. Prix:
60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, succes-
seur), 33, rue de Fleurus, Paris.

SANTÉ SANS MÉDECINE NI PURGES NI FRAIS PAR LA DOUCE FARINE DE SANTÉ

REVALESCIÈRE

qui, depuis 35 ans, guérit les dyspepsies, gastral-
gies, constipations, phthisie, toux, asthme, fièvres,
acidités, flatulences, vomissements, insomnies, diar-
rhées, anémie, chlorose; les désordres des nerfs,
foie, haleine, vessie et sang; elle économise 50
fois son prix en médecine. — DU BARRY et C^{ie},
Limited, 8, rue Castiglione, Paris, et partout chez
les Pharmaciens et Epiciers.

(346)

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M^e LETOURNEUR, avoué à Baugé, et de M^{es} VERNEAU, notaire à Vernoi, et CAILLEAU, notaire à Longué.

VENTE PAR ADJUDICATION

DE LA

TERRE

DE JALESNES

Située communes de Vernantes, Vernoi-le-Fourrier et la Breille (Maine-et-Loire).

Cette vente aura lieu au CHATEAU DE JALESNES, commune de Vernantes, le vendredi 25 août 1882, à l'heure de midi, et le lendemain, au même lieu et à la même heure, s'il est nécessaire, par le ministère de M^{es} VERNEAU, notaire à Vernoi-le-Fourrier, et CAILLEAU, notaire à Longué.

Désignation.

- 1^{er} Lot. — Château et Réserves, etc.
 2^e Lot. — Département de Maine-et-Loire, arrondissements de Baugé et de Saumur.
 Closerie de Bremialet (Portion et Réserves).
 1^{er} ent. — Commune de Vernantes.

SECTION	NUMÉROS du plan cadastral	DÉSIGNATION DES IMMEUBLES	NATURE DE PROPRIÉTÉ	CONTENANCE			MISE A PRIX
				H.	A.	C.	
C	659	Bremialet.	Sol, cour, bâtiments.	»	12	»	40.000
	660	L'aire.	Aire.	»	3	80	
	661	Le jardin.	Aire et Loge.	»	07	80	
	662	Le pâtis.	Pré.	»	33	»	
	663	Le jardin.	Jardin.	»	01	20	
	664	Les Derrières.	Terre.	»	64	»	
	658	Le jardin.	Terre et jardin.	»	14	30	
	637	Le Chanvreau.	Terre et taillis.	»	32	»	
	656	Taillis du Bigault.	Sapins et taillis.	3	09	»	
	651	Lande du Bigault.	Lande et sapins.	8	21	»	
	650	Friche des Vallées.	id.	14	43	»	
	649	Pièce du Guignier.	Taillis et sapins.	10	98	»	
	648	L'Allée.	Taillis.	»	13	20	
	647	Le Dery.	Taillis et sapins.	3	96	»	
	646 P	Lande du Dery.	id.	10	91	»	
	645 P	Champ du Haut-de-l'Allée.	id.	1	21	»	
644 P	Le Haut-de-l'Allée.	id.	»	42	»		
D	1163 bis.	La Petite-Baraudière.	Lande et sapins.	»	34	70	
	Total.....			55	57	»	

2^{ent.} — Commune de la Breille.

A	523	Pâturage des Vallées.	Terre.	1	81	20	40.000
Ensemble..				57	38	20	

3^o Lot. — Biens situés au Grand-Vau-Profond

1^{er} ent. — Commune de la Breille.

A	16, 16 bis, 16 ter, 16 quater, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 30 bis, 31.	Vau-Profond.	Bâtiments, le tout dans un tenant en ruine, sans séparation, taillis, sapins et pré.				
Contenance totale.....				62	18	10	

Le tout dans un tenant, joignant au couchant le chemin de Vernoi au Bellay, au levant M. Lair.

2^{ent.} — Commune de Vernoi.

G	716 P	Lande du Toucheau.	Allée, lande, sapins.	2	16	37	27.000
Ensemble.....				64	34	47	

Ce numéro joint au midi M. Lepelletier, au nord M. Dagain.

PROCÉDURE

Cette vente a lieu en vertu d'un jugement contradictoirement rendu entre parties par le tribunal civil de Baugé, le vingt-sept juin mil huit cent quatre-vingt-deux, enregistré ;

Entre : M. Charles Hardouin marquis de Maillé Latour Landry, propriétaire, demeurant au château de Grange-Marie, commune de Longué, agissant comme héritier, mais sous bénéfice d'inventaire seulement, de feu M. Charles Hardouin, Jules-Xavier, marquis de Maillé Latour Landry, son père, demandeur, procédant sous la constitution de M. Henri-Philippe Letourneur, avoué à Baugé, y demeurant ;

Et 1^o M^{me} Mathilde-Blanche de Maillé Latour Landry, épouse de M. Jules-Gabriel Budan de Russé, propriétaire, demeurant au château de la Châtaigneraie, commune de Langeais, et celui-ci pour autoriser la dame son épouse, ci-dessus nommée ;

2^o M. Urbain-Armand comte de Maillé Latour Landry, propriétaire, demeurant commune de Vernantes, au château du Loroux ;

3^o M^{me} Marie-Charlotte-Augusta de Maillé Latour Landry, propriétaire, chanoinesse de l'ordre de Sainte-Anne du Munich (Bavière), demeurant commune de Vernantes ;

4^o M^{me} Marthe-Remonda-Mathilde de Maillé Latour Landry, épouse de M. Arthur Amanieu marquis d'Anglade, propriétaire, avec lequel elle demeure au château de Grandville, commune de Brindivy, et celui-ci pour assister et autoriser la dame son épouse ;

5^o M^{me} Claire-Clémence-Augusta de Maillé Latour Landry, épouse de M. Louis-Marie-François de Laforest comte de Divonne, propriétaire, avec lequel elle demeure au château de Divonne, commune du même nom, et celui-ci pour assister et autoriser la dame son épouse ; défendeurs, héritiers bénéficiaires de feu M. le marquis de Maillé, procédant sous la constitution de M^e Emmanuel Coudreuse, avoué à Baugé, y demeurant ;

Et : M. Charles-Anatole Lambert baron de Cambray, propriétaire, demeurant au château de Cambray, commune de Germignoville, canton de Voues (Eure-et-Loir), es-qualité de tuteur naturel et légal de : 1^o M^{lle} Louise-Mathilde Lambert de Cambray ; 2^o M. Charles-Eugène Lambert de Cambray, ses deux enfants mineurs, issus de son mariage avec feu M^{me} Clémence-Marie-Augusta de Maillé Latour Landry, agissant comme héritier, mais sous bénéfice d'inventaire seulement, de feu M. le marquis de Maillé, leur aïeul, défendeur, procédant sous la constitution de M^e Henri-Marie Huet, avoué à Baugé, y demeurant ;

Et : 1^o M^{me} Marie-Thérèse-Hyacinthe de Maillé Latour Landry, épouse de M. le vicomte Antoine-Joseph Hutteau d'Origny, propriétaire, avec lequel elle demeure à Paris, rue des Ecuries-d'Artois, numéro 7, et celui-ci pour assister et autoriser la dame son épouse, ci-dessus nommée ;

2^o M. le comte Henri-Louis-Auguste-Urbain de Maillé Latour Landry, propriétaire, demeurant au château d'Etiau, commune de Saint-Philbert-du-Peuple, défendeur, héritier bénéficiaire de feu M. le marquis de Maillé, son père, procédant sous la constitution de M^e Letourneur, avoué à Baugé, y demeurant ;

Et : M. Adolphe-Charles-Louis Bourdon de Mony, propriétaire, demeurant à Paris, place du Palais-Bourbon, numéro 6, es-qualité de subrogé tuteur de : 1^o M^{lle} Louise Mathilde ; 2^o M. Charles-Eugène Lambert de Cambray, défendeur, procédant sous la constitution de M^e Coudreuse, avoué à Baugé, y demeurant ;

En présence de : 1^o M. Urbain-Armand comte de Maillé Latour Landry, demeurant au château du Loroux, commune de Vernantes ; 2^o M^{me} Henriette-Gabrielle-Marie-Thérèse de Gaigneron, son épouse, de lui assistée et autorisée, intervenants, procédant sous la constitution de M^e Coudreuse, avoué à Baugé, y demeurant.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godot.
 Hôtel-de-Ville de Saumur, le

Cette vente aura lieu en présence de M. Adolphe-Charles-Louis Bourdon de Mony, es-qualité de subrogé-tuteur des mineurs de Cambray, agissant sous-nommés.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à :
 1^o M^e LETOURNEUR, avoué à Baugé, poursuivant la vente ;
 2^o M^{es} COUDREUSE et Huet, avoués à Baugé, co-litigants ;
 3^o M^e VERNEAU, notaire à Vernoi, dépositaire du cahier des charges, chargé de la vente ;
 4^o M^e CAILLEAU, notaire à Longué ;
 5^o M. CESBRON, administrateur de la succession, demeurant à Angers, faubourg Bressigny, 126.
 Enregistré à Baugé, le vingt-quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-deux, folio 31, r^e case 1^{re}. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimés compris.
 Signé : LETOURNEUR.

A LOUER
 Pour la Saint-Jean prochain
MAISON
 Située rue Saint-Jean, nos 38 et 40.

Composée de deux magasins, à louer ensemble ou séparément, ayant une grande façade pour l'étalage ; Actuellement occupée par M^{me} Durville, marchandes de fleurs, et M^{lle} Buron, marchande de lingerie.
 S'adresser à M^e GAUTIER, notaire, et à M. COIGNARD, sur les Ponts, rue des Capucins. (196)

A VENDRE
JOLIE PROPRIÉTÉ

Située sur les bords de la Loire, à Saint-Clément-des-Levés,
 Comprenant : trois chambres et une cuisine, grenier, cave, cellier, cour, jardin et hangar.
 S'adresser à M^{me} veuve BOLOGNESI, rue Dacier, 8, à Saumur. (430)

A VENDRE
 OU A LOUER
UNE MAISON

Située à Saumur, à l'angle de la rue du Préche et de la Grande-Rue, Avec service d'eau.
 S'adresser à M^{me} Roucé, 14, rue de Poitiers. (412)

A VENDRE
 A LOUER OU A ARRENTER
UNE FABRIQUE DE POTERIE ET CAILLOUX

Bien achalandée et en bon état
 Belle position avantageuse, bien située, à SAUMUR (Maine-et-Loire) ;
MAISON TRÈS-SPACIEUSE
 Dans laquelle s'exploite cette industrie.

Cette maison, favorable à tout commerce, usine et industrie, pourrait être divisée. — Affaire avantageuse. — Grande facilité de paiement.
 S'adresser, pour les renseignements et traiter, à Saumur, à M. COULON, propriétaire, rue du Champ-de-Foire, 7, et à M^e BRAC, notaire.

MAISON A LOUER
 S'adresser à M^{me} JARDON, rue Saint-Nicolas, 86. (402)

A CÉDER
 De suite
UN FONDS DE CHARCUTERIE
 S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
 PRÉSENTEMENT,
ÉCURIE, REMISE ET GRENIERS
 S'adresser rue de la Tonnelle, 19, à Saumur. (423)

A VENDRE
CHIEN DE CHASSE, bonne race.
 S'adresser au bureau du journal.

UNE FEMME de ménage et cuisinière demande un emploi.
 S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
 OU A LOUER
 PRÉSENTEMENT
MAISONS
 A Beaulieu, commune de Dampierre.
 S'adresser à M. Joseph SCHERRER, THALER, pâtissier, rue Saint-Jean.

A VENDRE
 Un très-beau et bon CHIEN CHANT, race anglaise, âgé de 4 ans, parfaitement dressé.
 S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se marier, le mari est jardinier, vigneron et cocher, la femme comme cuisinière et femme de chambre.
 S'adresser au bureau du journal.

PHARMACIE CHREVEBERG
 Saumur
MIXTURE FERROUS
 Contre le Croup.

JOURNAL D'AFFICHES
 5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE
 PARAISSANT LE DIMANCHE
 Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.
 Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.
 ADMINISTRATION : Rue Bodinier de la Roë, Angers.

CAFÉ BARLERIN hygiénique, santé, économique et fortifiant, préparé par BARLERIN, ph.-chim., à TARLAIN (Rhône).

Le CAFÉ BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses ; il facilite la digestion, évite la gastrite, les coliques et les irritations d'intestins ; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le CAFÉ BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transmission et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. Dans les LIÈRES DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits secs, cissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus réputées.

Se vend en boîtes de 1 kilogramme, 200 tassés, prix : 4 fr. ; de 500 gr., pour 100 tassés, prix : 2 fr. ; de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ELECTRIQUE du docteur WIATKA
 est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.
 Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tararac, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.
 Dépôt à Saumur chez M. GODOT, épiciers, rue d'Orléans. (430)